

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 15 MAI 2014 à 20 H 30

L'an deux mil quatorze et le quinze du mois de mai, le Conseil Municipal de la commune de VARENNES-SAINT-SAUVEUR, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en mairie de Varennes-Saint-Sauveur, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LONGIN, Maire.

Présents : M. Jean-Michel LONGIN, Mme Solange FERRIER, M. Dominique CHAMBON, Mme Karelle MICHEL, Mme Marie-Paule BOURDON, M. Frédéric CANNARD, M. François GUIGUE, Mme Florence HETIER, M. Olivier JAME, M. Jean-Luc MAGNIN, Mme Thérèse MAZUE, M. Bernard PRELY, M. Tony PIRAT, Mme Christine TRONTIN

Excusée : Mme Sandrine CANNARD

Le conseil municipal, après approbation du compte-rendu de la réunion du 24 avril 2014, a délibéré sur les points suivants :

Projet d'enfouissement du réseau France Télécom, quartier « Le Bois Chevret »

Le Maire présente au conseil municipal l'avant projet sommaire du SYDESL (Syndicat d'Energie de Saône-et-Loire) concernant des travaux de dissimulation du réseau téléphonique, au lieudit « Le Bois Chevret » (Antenne Sud), concomitant au dossier d'enfouissement du réseau électrique. La commune a adhéré en 2007 au dispositif de mutualisation des contributions des communes au produit de la redevance pour occupation du domaine public des réseaux de télécommunication. Par conséquent, le coût des travaux estimé à 21 500 € TTC sera pris en charge à hauteur de 50 % par le SYDESL, ce qui ramène la participation communale à 10 750 € TTC. Le conseil municipal décide de donner son accord financier de principe sur la somme estimative de 21 500 € TTC afin que le SYDESL puisse réaliser l'étude définitive concernant ce projet et prend acte que le reste à charge pour la commune sera d'environ 10 750 € TTC.

Etude diagnostique des systèmes d'assainissement

Un compte-rendu est établi par M. Dominique CHAMBON, 2^{ème} Adjoint en charge de ce dossier.

La société Réalités Environnement de Trévoux a été missionnée par la commune pour faire une étude qui vise à faire un inventaire complet du réseau d'assainissement collectif et de proposer des solutions pour améliorer son fonctionnement. Elle permettra également à l'avenir de faire une programmation des travaux par priorité.

Dans le cadre de cette étude, un devis complémentaire d'un montant de 1 750 € HT est proposé pour l'analyse de l'impact du système d'assainissement sur le milieu récepteur à savoir la rivière « le Sevron » afin de connaître son état de pollution par la réalisation de diverses mesures (mesures physico-chimiques et biologiques). Le conseil Municipal décide d'accepter le devis de la société Réalités Environnement s'élevant à 1 750 € HT pour la réalisation de cette campagne de mesures qui n'était pas prévue dans le cadre de l'étude initiale.

Attribution de subventions aux associations communales

Le conseil municipal décide d'attribuer au titre de l'exercice 2014 au vu des bilans annuels produits par les associations communales et divers organismes participant au développement de la commune, les subventions suivantes, pour un montant total de 9 289 €:

• Association cantonale des Anciens Combattants	40.00 €
• Association des Anciens d'Algérie : FNACA	105.00 €
• Société d'agriculture à Louhans	60.00 €
• Lyre varennoise	900.00 €
• Chorale « à corps et à cris »	200.00 €
• Club sportif section foot	650.00 €
• Club de pétanque	100.00 €
• Amicale cycle varennois	2 000.00 €
• Société Imagine	1 680.00 €
• Arbre de Noël des enfants des écoles	1 475.00 €
• Cantine scolaire	1 080.00 €
• Croix Rouge du Louhannais	176.00 €
• Ecomusée de la Bresse Bourguignonne	353.00 €
• Coordination gérontologique	20.00 €
• Le Panier Bressan	230.00 €
• Prévention routière	120.00 €
• Maison familiale rurale de Pont de Veyle	50.00 €
• Bâtiment CFA Côte d'Or à Dijon	50.00 €

TOTAL 9 289.00 €

Projets pour la fête patronale

Mme Karelle MICHEL, 3^{ème} Adjointe, chargée de la commission animation, expose au conseil municipal le projet de déplacement de la fête patronale du centre bourg vers le stade municipal et ses environs (dont l'accès à la salle multi activités notamment pour l'organisation des repas) ainsi que la création de nouvelles animations dont un vide grenier. Le conseil municipal charge Mme MICHEL et les membres de sa commission d'effectuer les démarches nécessaires auprès des associations, des forains et des commerçants pour mettre en place cette nouvelle organisation. La prochaine réunion de la commission animation est prévue mardi 20 mai à 20 h 30.

Désignation des candidats pour le renouvellement de la commission communale des impôts directs

Le Maire expose au conseil municipal que la durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal et que les nouveaux commissaires doivent être nommés dans les deux mois qui suivent le renouvellement général des conseils municipaux. Il convient de dresser une liste de 12 personnes titulaires et une liste de 12 personnes suppléantes afin que les commissaires soient désignés par les services fiscaux

Bureau des élections européennes

Le conseil municipal désigne les membres du bureau de vote des élections européennes qui auront lieu le dimanche 25 mai 2014.

De 8 h 00 à 13 h 00 : M. Jean-Michel LONGIN, Mme Solange FERRIER, M. Dominique CHAMBON, Mme Florence HETIER

De 13 h 00 à 18 h 00 : M. Olivier JAME, Mme Christine TRONTIN, Mme Marie-Paule BOURDON, M. François GUIGUE

Questions diverses :

Mme Karelle MICHEL, 3^{ème} Adjointe donne au conseil municipal un compte-rendu des réflexions menées sur la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires. Un courrier accompagné d'un questionnaire va être adressé aux parents pour pouvoir tirer un premier bilan.

M. Dominique CHAMBON, 2^{ème} Adjoint fait état de l'avancement du chiffrage des travaux de voirie réalisé par Cuiseaux'Intercom.

Mme Solange FERRIER, 1^{ère} Adjointe, rappelle que la commission des bâtiments se réunira le samedi 24 mai à partir de 8 h 00 à la Mairie.

Varenes Saint Sauveur, le 13/06/2014.

Le Maire,
Jean-Michel LONGIN